



Information-consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la Direction/ Service Technique Indemnisation

Ce projet s'insère dans la continuité du projet CAPEX 21 pour lequel les élus du CSEC ont déjà été consulté lors de la dernière mandature.

Dans ses grandes lignes CAPEX 21 consistait dans à :

- Revoir le maillage territorial du réseau d'expertise
- Améliorer et créer de nouveaux logiciels métiers
- Fluidifier les interactions avec les différents interlocuteurs (CRC et CCIS)
- C'est dans cette optique qu'avait été créé le centre d'expertise du Grand Lyon qui regroupe à date les sites de Lyon, Riom et Dijon

La direction propose dans le cadre d'un lot 3 de faire évoluer l'organisation du centre en :

- Regroupant les salariés du Centre d'Expertise Grand-Lyon sur le site de Lyon
- Réaménageant le site de Lyon en FLEX Office
- Déménagement des CRC de Riom et de Dijon vers le site de Lyon
- Changement de site de rattachement pour les CCIS de Riom et Dijon.

L'UNSa considère que ce mouvement de concentration est mal venu puisqu'il s'opérera sur des personnels déjà fragilisés par une réorganisation récente et entraîne de la mobilité géographique et/ou fonctionnelle sur des bassins d'emplois peu fournis.

Nous nous interrogeons sur la réelle volonté de COVEA de pérenniser les sites à faible effectifs avec management délocalisé.

Nous demandons qu'une attention particulière soit portée à nos collègues au titre de l'accord GPEC et de déployer toutes les mesures évitant des licenciements.

Nous regrettons le passage du site du Grand-Lyon en Flex et ce pour les écueils maintes fois avancés lors de nos différents avis à savoir :

- Perte de repères des équipes
- Deshumanisation des espaces de travail
- Contraintes liées à l'attribution de caissons individuels à gérer que ce soit à la prise de poste ou à la fin des journées de travail.
- Difficultés à trouver une place lors des journées de réunion
- Espaces de confidentialité réduits au regard de la gestion de la partie RGPD et la protection des données.

Aussi à l'aune de tous ces éléments les élus UNSa rendent un avis défavorable.